

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-7-chem | \[Exécutions publiques ?\] ItemMittermaier. De la peine de mort. Trad. 1865. \[photocopie\]](#)

Mittermaier. De la peine de mort. Trad. 1865. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0134

SourceBoite_002-7-chem | [Exécutions publiques ?]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Mittermaier, De la peine de mort d'après les travaux de la science, les progrès de la législation et les résultats de l'expérience 1865](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb309545965>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mittermaier, Carl Joseph Anton (1787-08-05 -- 1787-08-05)

TITRE De la peine de mort d'après les travaux de la science, les progrès de la législation et les résultats de l'expérience

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1865

EDITEUR Paris : Marescq aîné , 1865

mort : on a cessé d'appliquer cette peine à un grand nombre de crimes (il y a 70 ans, elle existait encore pour 240 crimes), et l'opinion publique lui est devenue de plus en plus hostile. En 1817, 4,302 condamnations étaient encore prononcées en Angleterre : ce nombre se réduisit successivement à 4,400, à 4,000; il remonta en 1831 à 4,604. Depuis 1832, le nombre des crimes punis de mort par la loi alla toujours en décroissant (1); en 1834, celui des condamnations fut de 480, tandis qu'en 1833 il était encore de 934. De 1834 à 1838, le nombre varie entre 523 pour l'année 1835, et 438 pour l'année 1837; il est beaucoup moindre depuis l'année 1838 : il est de 416 en 1838, et de 54 en 1839. Il faut surtout remarquer que le nombre des accusations d'assassinat diminue sans cesse, malgré l'accroissement de la population en Angleterre, et, dans la période de 1836 à 1842, il est inférieur de 61 à celui de la période de 1830 à 1836, et de 93 à celui de la période de 1812 à 1818. Cependant, dans ces dernières années, le nombre des exécutions était de 94, tandis qu'il ne dépassait pas 50 de 1836 à 1842 (2). Dans une statistique de 50 années en Angleterre (3), on trouve encore 802 exécutions de 1800 à 1810, et même 897 de 1811 à 1820, tandis qu'on n'en compte, de 1831 à 1840, que 250, et 107 de 1841 à 1850. On trouve plus récemment encore (4), pour l'année 1851, 70 condamnations à mort; 52 seulement en 1859, et 48 en 1860. La plupart punissent l'assassinat; ce genre de crime décroît aussi : on compte 48 assassinats en 1859, 47 en 1860. Les exécutions furent au nombre de 9 en 1859, et de 42 en 1860.

En Ecosse, le nombre des crimes et des condamnations à mort décroît d'une manière surprenante. On compte encore 32 condamnations à mort en 1823, 46 en 1824, 9 en 1825, 46 en 1826, 44 en 1827, et seulement 7 en 1828, 9 en 1829, 9 en 1833, 3 en 1837, 5 en 1841, 0 en 1842, 1845 et 1846, 2 en 1847, 4 en 1848, 5 en 1849, 3 en 1850, 4 en 1851, 4 en 1852, 6 en 1853, 4 en 1854, 2 en

(1) Voir les Archives du droit criminel, 1834, p. 5; 1836, p. 3.

(2) Voir la Revue de législation étrangère, xxii, p. 493.

(3) Revue, xxv, 168.

(4) Judicial statistics, 1860, p. xix.



